

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition faite par la Caisse des Dépôts et la Caisse d'Épargne de procéder au réaménagement de la dette contractée en 1981 et 1983 auprès de la Caisse d'Épargne de NANCY.

Cette proposition porte sur les emprunts selon les contrats désignés ci-dessous :

- N° 19 022681 d'un montant de 82 000 F contracté au taux de 12,75 % sur 20 ans d'une annuité de 11 498,02 F payables en Novembre (construction de locaux techniques),
- N° 19 025203 d'un montant de 440 000 F contracté au taux de 12,75 % sur 15 ans d'une annuité de 67 209, 13 F payables en Août (travaux d'aménagement du cimetière),
- N° 19 025204 d'un montant de 380 000 F contracté au taux de 12,75 % sur 15 ans d'une annuité de 58 044, 25 F payables en Août (création de parking A.I.C.),
- N° 19 024956 d'un montant de 2 000 000 F contracté au taux de 12,75 % sur 15 ans d'une annuité de 305 496, 04 F payables en Avril (travaux de rénovation du vieux village).

Ces emprunts pourraient être remplacés par un emprunt de 2 800 000 F (soit le capital restant à rembourser et 9 mois d'intérêts en indemnité pour remboursement par anticipation à la Caisse d'Épargne). Les conditions actuelles des prêts de cet organisme financier permettent d'envisager un gain en annuité de 84 000 F environ.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- d'adopter cette proposition et d'autoriser Monsieur le Maire :
- . à poursuivre la négociation de réaménagement de la dette avec la Caisse d'Épargne,
- . à signer le contrat de prêt envisagé pour remplacer les quatre emprunts désignés ci-dessus,
- . à inscrire les crédits nécessaires au budget 1987 qui seront repris dans le B.S. 1987, soit :

en dépenses :

1630 Remboursement d'emprunt par anticipation	2 553 000 F
189 autres dette à long et moyen terme (indemnité actuarielle à la C.E.)	247 000 F

en recettes :

1630 Emprunt C.E. de substitution 1987	2 800 000 F
--	-------------